

Génocide : une volonté de turquification

mercredi 26 avril 2006, par [Ertugrul Mavioglu](#), [Marillac](#), [Tarih Işık](#)

© **Turquie Européenne pour la traduction**

© **Radikal**

Pour clore le cycle de publications sur la question arménienne, TE vous propose la confrontation de deux thèses opposées concernant l'éventuelle existence d'un plan de turquification de l'Anatolie dans les tiroirs du gouvernement jeune turc en 1915.

Ayhan Aktar fait de la chute de la proportion de la population non musulmane de 20 à 2,5% entre 1915 et 1927, la preuve sérieuse de l'existence d'un plan de turquification de l'Anatolie. Il est d'avis d'ériger des statues aux dirigeants turcs locaux qui se sont opposés à la politique de déportation.

Natif d'Istanbul, Ayhan Aktar est diplômé de l'Université de Boğaziçi en sociologie puis de celle de Canterbury. Remarqué pour des travaux sociologiques originaux, il est aujourd'hui professeur à l'Université de Marmara en sciences politiques et relations internationales.

Propos Recueillis par **Ertuğrul Maviöğlü**

Quel fut le processus qui a conduit les unionistes (du [Comité d'Union et de Progrès](#) , CUP) à décider de la déportation des Arméniens ?

Pour comprendre l'enchaînement qui devait conduire à la déportation, il faut d'abord remonter aux guerres balkaniques de 1912. Voyant qu'elles venaient de perdre 83 % de leurs territoires européens et 20 % de leur population au cours de ces conflits, les dernières élites ottomanes sont prises d'un réflexe de panique existentielle. Ce furent à l'époque quelques 250 000 réfugiés originaires d'Europe qui s'étaient entassés dans les rues d'Istanbul. L'armée bulgare était parvenue jusqu'à Catalca et on entendait le son du canon à Istanbul. En ces jours, craignant que la ville ne tombe d'un moment à un autre, le Sultan Resat et sa cour qui priaient dans la mosquée de Dolmabahçe, se lamentaient et se consolaient les uns les autres en parlant « de leur probable dernière prière. » Et c'est à ce moment précis que pour la première fois le nationalisme turc cessa de n'être qu'un mouvement intellectuel et culturel pour se muer en un mouvement de masse.

L'ottomanisme est mort ; désormais tout le monde est devenu « turquiste ». Mais cette mutation devait aiguiser les spécificités que nous connaissons toujours aujourd'hui du nationalisme turc : sentiment d'oppression, de marginalisation existentielle, et puis la rage qui l'accompagne.

En cette période, quel fut le comportement des nationalistes arméniens du Dashnak ?

Les nationalistes arméniens qui étaient en nombre au sein du parti Dashnak avaient contribué à la déposition du Sultan Abdülhamid en 1908, collaborant avec les unionistes. Les militants Dashnak voyant, après les guerres des Balkans, que les promesses qui leur avaient été faites étaient restées sans suite, décident alors d'aller chercher du soutien auprès des puissances occidentales. Ce qu'il souhaitent, c'était une réforme administrative et politique dans l'Est de l'Anatolie. Avec l'appui des puissances

étrangères, ils firent pression sur les unionistes et parvinrent à leurs fins. En 1914, on parvient à un accord sur la réforme du statut des Arméniens : deux provinces leur seraient réservées, provinces dont l'administration était conjointe. En outre, ce statut prévoyait la nomination de deux nouveaux préfets étrangers : préfets qui furent d'ailleurs nommés. Les dirigeants ottomans percevaient ces mesures comme un premier pas dans la direction de l'indépendance.

En 1914 lors de l'entrée précipitée en guerre, ils se sont empressés de replacer cette réforme dans les cartons. Dans un sens, avec l'entrée en guerre, les unionistes retrouvaient une certaine marge de manœuvre. Ils échappaient à la pression étrangère.

Comment les unionistes ont-ils profité de ce vide ?

Voilà sur ce point, c'est alors qu'est sorti sur le devant de la scène un projet de turquification qu'avait plus particulièrement développé l'aile civile du Comité d'Union et de Progrès. Le cœur de celui-ci consistait en fait à la mise en œuvre d'un projet d'ingénierie démographique.

Dans un premier temps, entre 1913 et 1918, ce sont 5 millions de personnes qui sont déplacées. Ensuite, il s'est agi de regrouper tous les groupes ethniques non turcs en Anatolie sous le parapluie de l'identité turque, c'est-à-dire de les assimiler. Pour ce faire, c'est une politique de renforcement de l'identité turque appuyée sur l'islamité qui est suivie.

Quel fut le résultat d'une telle politique en Anatolie ?

Selon le recensement ottoman réalisé en 1906, ce sont 15 millions de personnes qui vivaient sur la portion de territoire délimitée par les frontières de la Turquie actuelle. Cette population compte 20 % de non-musulmans. Lors du premier recensement de la République réalisé en 1927, la population totale ne s'élève plus qu'à 13,6 millions de personnes.

Il est évident que plus de 10 ans de guerre sont à l'origine d'une véritable saignée. Mais en 1927, la proportion de la population non musulmane est tombée à 2,5 %. Si nous pensons que lors de la déportation des Arméniens, les gens ont été entraînés vers le désert syrien et massacrés, que dans les échanges de population entre Grecs et Turcs ce sont plus d'1,2 millions de Grecs qui ont été envoyés en Grèce, alors ces pourcentages commencent à prendre du sens.

En bref, avant la guerre de 14, sur 5 personnes vivant à l'intérieur des frontières de la Turquie actuelle, 1 était non-musulmane ; après la guerre ce rapport est de 1 sur 40. Ceci correspond très directement à une politique de turquification de la population.

S'il fallait nommer les événements de 1915 que diriez-vous ?

Sur ce sujet nous en sommes encore au stade de la recherche d'informations, mais personnellement, je pense qu'il s'agit d'une opération de nettoyage ethnique conçue comme un processus d'ingénierie démographique, organisée par l'aile civile du CUP et pilotée depuis le centre par Talat Pacha. Il faut ici préciser que Talat Pacha occupe une position centrale. Nous savons que, comme ministre de l'Intérieur, d'un côté il envoie les ordres de déportation aux gouverneurs en Anatolie et que de l'autre, en tant que dirigeant du comité central du CUP il envoie des ordres de massacre aux organisations de base du parti en se servant du système télégraphique qui est installé dans sa résidence et que par ce biais il mobilise des troupes et des bandes telles que l'Organisation Secrète.

Bien entendu, il en est qui voient un génocide dans ces événements de 1915. Et en tant que chercheur en sciences sociales, je ne trouve pas très pertinent l'emploi de termes juridiques dans un cadre scientifique.

Quelle serait votre proposition pour résoudre cette question arménienne ?

Sur ce point, la Turquie a manqué une véritable opportunité dans les années 1990. C'est au cours de la législature Demirel-Inönü que Ter Petrosyan a pris la tête de l'Arménie. Il souhaitait une entente avec la Turquie. Je suis d'avis qu'il nous appartient aujourd'hui de juger les bureaucrates du ministère des

Affaires étrangères qui ont convaincu le gouvernement turc d'alors de préférer le différend à toute solution.

Je suis persuadé que cela a constitué une faute bien plus grave qu'un détournement massif de fonds comme la Turquie a pu en connaître la décennie dernière. Parce que ces gens-là se sont évertués à truffer de mines la route des relations turco-occidentales. Et ça c'est une faute impardonnable.

Il nous reste néanmoins des choses à faire. Comme de mettre à la lumière du jour les actions des gouverneurs qui ont résisté aux ordres de déportation ou bien le soutien apporté aux Arméniens par certains notables. Par exemple, dans les mémoires de Sarkis Cerkezoglu, il est question du leader de la famille des Gökbudak, Deli Mustafa Aga, qui s'oppose à la déportation des Arméniens. « *Nous ne ferons pas une telle chose*, lançait-il. *Pour préparer du pilav, si à la place de l'eau je mets du beurre mais si j'omets de mettre du sel, ce pilav sera-t-il consommable ?*

Et voyons donc : si le Turc est le bulgur, et si nous préparons du pilav qu'à la place du sel nous ne mettons pas les Arméniens, ce pilav est immangeable. Les Arméniens sont le sel et le goût de ce pays. Un pays sans mécréant est-il possible ? » Et ce sont les Arméniens de cette région qui réchapperont à la déportation vers la Syrie.

Moi si j'étais maire d'Eregli, j'aurais donné le nom de Deli Mustafa Aga à une place et j'aurais fait dresser sa statue. Ensuite dans l'ordre celles du gouverneur d'Erzurum Tahsin Bey, du gouverneur d'Halep Celal Bey, du préfet d'Ankara, Mazhar Bey, de Cemal Bey à Yozgat, de Resit Pasa à Kastamonu ou du sous-préfet de Lice Hüseyin Nesimi Bey assassiné par l'organisation spéciale pour s'être opposé à la déportation.

Je pense même qu'il serait particulièrement approprié et remarqué que notre premier ministre pour qui la religion est si importante prenne part à chacune de ses inaugurations, inaugurations pour lesquelles il réciterait la « *Fatiha* »*.

**prière récitée à l'intention des morts*

Turquie Européenne a conscience de ce que les propos reproduits ci-dessous peuvent être perçus sous un jour blessant et volontairement provocateur. Leur publication ne se justifie ici que par la volonté qui est la nôtre de ne pas tronquer le débat tel qu'il a lieu en Turquie, permettant une mise en relief et un éclairage des positions opposées.

« Manœuvres impérialistes en Anatolie »

D'après Türkkaya Ataöv, les Etats impérialistes ont fourni une aide militaire et financière aux Arméniens. Dans la guerre qui s'ensuivit, il y eut des morts de chaque côté. Les Arméniens dissimulent désormais leurs sources. Même si prouviez le contraire, ils n'accepteraient jamais qu'il ne s'est pas agi d'un génocide.

Türkkaya Ataöv, professeur de relations internationales aujourd'hui en retraite, est un partisan notoire de la thèse officielle turque selon laquelle les événements de 1915 ne sauraient constituer un génocide. Il répond ici à la thèse de la « Turquification » avancée ci-dessus par le professeur **Ayhan Aktar**.

Propos Recueillis par **Tarih Işık**.

Quelles sont les raisons fondamentales de la question arménienne ?

Entre les politiques menées par les puissances étrangères entre 1914 et 1922 et celles menées aujourd'hui par ces mêmes puissances, on peut noter une grande ressemblance. Dans les deux cas de figure, les objectifs sont semblables : affaiblir, diviser, dépecer et gagner des territoires sur le dos de la Turquie. Les Etats impérialistes ont permis aux Arméniens de s'organiser en leur fournissant armes et soutiens financiers. La raison pour laquelle ils nous ont été affrontés en bandes armées voire en armées constituées réside dans la volonté de les utiliser comme une force d'appoint influente dans le cadre de leur projet de partage de la Turquie. Selon les Arméniens, ils n'étaient en 1915 qu'un groupe désarmé composé de vieillards, de femmes et d'enfants. Et il auraient vu fondre sur eux une armée ottomane bien plus puissante. Or et en se basant spécifiquement sur les sources arméniennes et des ouvrages parus dans les années 20, on note combien les Arméniens avaient constitué une armée puissante, combien ils avaient été soutenus par les puissances étrangères, combien il sont reçu d'armes et d'argent. Les Arméniens décrivent avec fierté l'armée puissante avec laquelle ils ont combattu l'Etat ottoman.

D'après les sources auxquelles vous vous référez, quel était le nombre des Arméniens combattant contre l'Etat ottoman ?

Dans les ouvrages « *The Lausanne Treaty, Turkey and Armenia* » et « *The Lausanne Treaty and Kemalist Turkey* », on parle d'une armée de 200 000 personnes et peut-être plus. Et ça, ce n'est pas moi qui le dit mais des sources arméniennes. Les soldats ottomans qui affrontent les Arméniens n'ont même pas de sandale à leurs pieds. Mais les Arméniens relatent la puissance de leur armée. Ils vont même jusqu'à expliquer la victoire des alliés dans la guerre de 14 comme une conséquence de leur action. Il peut être ici question d'une exagération. Ce qui n'en prouve pas moins qu'il n'est pas question d'une armée ottomane très puissante qui décide soudainement de s'en prendre à une population faible, désarmée, pauvre, pacifique, composée d'enfants et de vieillards qui ne demandent rien d'autre que de vivre.

Où sont donc ces sources ?

Les Arméniens détruisent les livres qu'ils ont eux-mêmes écrits et qui peuvent être utilisés contre eux. Auparavant, je disais ne pas être en mesure de dévoiler l'emplacement de ces livres. Mais on a considéré, un peu comme si ces sources n'existaient pas, que j'affabulais. L'un des livres dont je parle se trouve à Genève dans la bibliothèque de la SDN (Société des Nations), l'autre dans la bibliothèque publique de New-York. Ils datent respectivement de 1924 et 1926. Ils ont été oubliés, abandonnés.

Au sujet du nombre de morts arméniens dans ces événements que diriez-vous ?

Contre les groupes arméniens, c'est le droit à l'auto-défense qui a été utilisé. Ce faisant, on a enregistré des pertes de part et d'autre. Mais les principaux responsables en sont les Etats impérialistes. Yusuf Halaçoğlu parle de 450 000 personnes déplacées et d'un peu moins de 10 000 morts. Dans le « livre bleu » écrit contre les Turcs, il est écrit que ce sont 989 900 Arméniens qui sont arrivés à destination. Comme ce sont 150 000 Arméniens qui, à Istanbul et à Izmir, sont restés sur place. Si vous faites le compte, ce sont plus de 1 150 000 Arméniens qui, selon le « livre bleu », ont survécu. Or selon les recensements ottomans d'avant-guerre, on établit la population arménienne à un peu moins de 1 300 000 individus. Dans un livre écrit contre les Turcs, on mesure déjà combien le nombre de morts a été exagéré.

La décision de la déportation faisait-elle partie d'un plan de turquification de l'Anatolie ?

Et pourquoi ne prenons-nous pas l'échange de populations (entre la Grèce et la Turquie, en 1924) comme un moyen d'helleniser la Grèce ? Nous avons fait partir dans ce cadre des Chrétiens d'origine turque (les **Karamanli**, ancêtres de l'actuel premier ministre grec, ndlr). Parce que dans l'accord il est question de chrétiens : et ceux-ci ne connaissaient d'autre langue que le Turc.

Est-ce un génocide dont ont été victimes les Arméniens ?

Certainement pas. Si parmi les morts, certains furent victimes de massacres et pour partie c'est la vérité, il ne s'agit pas d'un génocide mais bien d'un massacre. Il y eut des morts des deux côtés : il s'agit en fait de tueries réciproques. Nous avons fait preuve de légitime défense. Et c'est un droit. Si quelqu'un

t'agresse avec une arme, tu as le droit de te défendre. Mais tout le problème ne se limite pas à cela. Le contexte général ne suffit pas pour pouvoir utiliser le concept de génocide. Il n'a jamais été dit que rien n'avait été commis.

Bien mais les condamnations survenues après la déportation ne viennent-elles pas contredire cela ?

Non. En aucune manière. Ont été jugés des gens qui s'étaient appropriés à vil prix les biens des Arméniens qui étaient partis. Il y eut des condamnés et même des pendus. Kamuran Gürün parle de 1397 personnes condamnées. Mais il y eut des personnes condamnées à tort. Ces tribunaux ne sont pas indépendants. Le CUP(Comité d'Union et de Progrès, les Jeunes Turcs) vient de tomber et son successeur au pouvoir tente de le charger. Pour plaire aux occupants, de temps à autre, on ne reconnaît pas aux accusés de se faire défendre par un avocat. Le droit à l'appel est inexistant.

Pourquoi la question du génocide est-elle encore d'actualité ?

Les mêmes forces sont repassées aujourd'hui à l'action pour diviser le pays. Le problème arménien n'en est qu'une des facettes. Comme l'Irak, ils souhaitent diviser l'Iran, la Syrie et la Turquie.

N'y a-t-il aucune faute de l'Etat lors de la déportation ?

L'Etat ottoman n'avait pas les moyens de faire atteindre leur destination de manière sûre aux Arméniens. « *Que celui qui a de l'argent prenne le train* », a-t-il été dit.

Dans ce contexte où les Arméniens auraient-ils pu trouver de l'argent ?

« *Que celui qui n'a pas d'argent se mette en marche* », dit l'Etat. Les dirigeants n'ont pas pu faire plus.

Ne pas prendre les mesures nécessaires n'implique-t-il pas une responsabilité ?

Dans ce cadre là seulement il est responsable. Dans ce cadre, point. L'Etat ne dit pas « tuez les Arméniens. » Il ordonne que les responsables d'actes criminels soient châtiés. En temps de guerre même, ce sont des tribunaux qui sont constitués à Istanbul et dans certaines localités.]

La République est-elle responsable de ces événements ?

On constate des efforts incroyables de falsification de documents pour mêler Atatürk à ces événements. Par exemple, il est question d'un photomontage où aux chiots disposés au pied de Mustafa Kemal on a substitué des enfants morts. L'objectif c'est de faire porter à la République la responsabilité de ce que l'on dit être le génocide.

Une commission internationale de vérité pourrait-elle être la solution ?

Il faut considérer la question de l'objectivité d'une telle commission. Si vous parvenez à prouver qu'il ne s'agit pas d'un génocide, les Arméniens ne l'accepteront pas. Parce que les Arméniens définissent leur identité nationale par rapport au génocide. Le génocide est une part de leur identité. S'ils en venaient à dire qu'il n'y a pas eu de génocide alors c'est une part d'eux-mêmes qu'ils viendraient à renier.